



# Entrepreneurs : vos liquidités en temps de crise

Mars 2020

**BVA**

La crise sanitaire que nous vivons actuellement affecte l'économie mondiale et ne ressemble en rien à ce que nous avons vécu au cours du dernier siècle. La pression initiale se faisant principalement sentir sur les chaînes d'approvisionnement, on peut maintenant constater que l'évolution rapide du virus COVID-19 dans le monde entier a un impact sur l'ensemble de l'économie. Au Québec et ailleurs, les mesures de confinement affectent les opérations d'entreprises de toutes tailles, directement et indirectement. Certaines se voient tout simplement dans l'obligation de fermer leurs portes pour une période indéterminée, tandis que d'autres voient leurs activités réduites considérablement par le report de multiples contrats.

En plus d'avoir à déployer d'incroyables efforts et politiques pour le bien-être de leurs employés et le maintien des opérations, les entreprises devront également jongler avec leurs liquidités afin de traverser cette crise. Étant actuellement impossible de statuer sur la durée de cette pandémie, c'est pourquoi il est important de bien se préparer en plus de revoir ses options et paramètres de financement.

Prendre note que nous n'aborderons pas dans ce texte les différentes mesures offertes aux contribuables ou mesures fiscales.

## **Étape 1 : Prise de contact avec vos partenaires financiers – Demandes de moratoires**

Toutes les institutions financières canadiennes ont annoncé des mesures d'allègement pour leurs clients existants<sup>1</sup>. Il faut toutefois noter que ces mesures sont variables selon les réalités que vivent les différents secteurs d'activités. Effectivement, les secteurs non essentiels identifiés comme étant directement touchés par les récentes mesures de confinement peuvent bénéficier de moratoires octroyés de façon simplifiée, tandis que les options offertes aux autres secteurs d'activité sont évaluées au cas par cas. Il est donc important de compléter son plan d'action et d'établir ses besoins avant les communications avec ces institutions financières, dans le but d'obtenir les meilleures solutions disponibles.

Du côté des partenaires financiers en capital de risque et d'investissement, certains ont clairement exposé leurs conditions au cours des derniers jours<sup>2</sup>. C'est le cas des fonds fiscalisés Fondation CSN et de Fonds Régionaux FTQ qui ont annoncé le report de trois et six mois des paiements, capital et intérêts, pour les entreprises de leurs portefeuilles respectifs.

---

<sup>1</sup> <http://www.rbc.com/nouvelles/news/2020/20200317-client-support.html>  
<https://blogues.desjardins.com/communiqués-de-presse/2020/03/covid-19-desjardins-annonce-des-mesures-dallegement-pour-ses-membres-et-clients-particuliers-et-entr.php>  
<https://www.bnc.ca/fr/a-propos-de-nous/nouvelles/salle-de-presse/communiqués-de-presse/2020/20200317-covid-19-la-bnc-offrira-des-mesures-de-soutien-aux-clients.html>

<sup>2</sup> <https://www.fondation.com/nouvelles/fondation-annonce-un-repit-de-trois-mois-pour-les-entreprises-de-son-portefeuille/>  
<https://www.fondsftq.com/fr-ca/salle-de-presse/liste-communiqués-de-presse/communiqué.aspx?nom=20200319-mesures-financieres-covid19>

Pour ce qui touche les autres organisations, ces options sont à discuter selon la situation applicable à chacun.

## Étape 2 : Relation avec les clients et fournisseurs

Le succès d'une entreprise passe impérativement par la bonne relation avec ses clients et fournisseurs. Par ces temps difficiles, il est aussi primordial d'avoir une communication franche avec ses partenaires, question de planifier les prochaines actions, de voir venir les défis et les opportunités. La capacité à continuer la livraison de vos produits ou services, leur facturation, tout comme la collection de vos recevables constitue la clé du maintien de votre cycle de liquidité.

Pour ce qui est des ventes effectuées à partir de ce moment, vous pourriez analyser si c'est encore possible d'assurer les comptes à recevoir et à quelles conditions?

Si vous êtes locataire, il serait important de discuter avec votre locateur. Sachant que le loyer représente une grande proportion des charges fixes d'une entreprise, certains locateurs commerciaux comme Ivanhoé Cambridge ont récemment annoncé le report des loyers à une date ultérieure. À voir si d'autres suivront le pas.

## Étape 3 : Budget de caisse

Il est important en cette période de crise de mettre à jour son plan de match et ses budgets selon les derniers changements applicables à votre secteur d'activité. Un budget de caisse devient également une nécessité. Voici quelques questions à se poser :

- En quoi la crise actuelle affecte-t-elle mes opérations?
- Est-ce que les ventes seront complètement perdues, partiellement reportées ou reportées en totalité?
- Est-ce que mon problème se situe plutôt au niveau de l'approvisionnement des matières premières, de pièces ou de matériaux?
- Quels projets sont prioritaires, ceux entamés peuvent-ils être reportés, d'autres retardés?
- Quelles sont mes charges fixes et mes charges variables? Lesquelles sont essentielles? Quels ajustements puis-je compléter ?

L'important est d'identifier les besoins de liquidités potentielles et de trouver un remède à ce besoin. Voici quelques exemples :

- Aides gouvernementales (BDC, IQ, EDC) pour injection au fond de roulement
- Refinancement des actifs actuels
- Obtention de moratoires
- Vente d'actifs non nécessaires aux opérations
- Etc.

## Aides gouvernementales : mesures annoncées

Les deux paliers de gouvernement ont annoncé des mesures qui seront disponibles via les bras financiers de chacun : Investissement Québec (IQ), la Banque de Développement du Canada (BDC) et Exportation et Développement Canada (EDC). Que vous soyez client ou non de ces organisations, leur apport est possible en cette période de crise.

### **Investissement Québec** : Programme d'action concertée temporaire pour les entreprises (PACTE)<sup>3</sup>

- Le financement sous la forme d'une garantie de prêt est privilégié en tout temps. Le financement peut aussi prendre la forme d'un prêt d'Investissement Québec.
- Investissement Québec vise à travailler en étroite collaboration avec les institutions financières et les instances fédérales, dans une optique de partage de risque.
- Le montant minimal de l'intervention financière est de 50 000 \$.
- Le refinancement est exclu.
- La mesure permet de soutenir le fonds de roulement de l'entreprise.

### **Banque de Développement du Canada (BDC)** : Programme de crédit aux entreprises (PCE)<sup>4</sup>

- Prêts de fonds de roulement jusqu'à 2 millions de dollars, assortis de modalités souples et report des remboursements pour une période pouvant aller jusqu'à 6 mois pour les entreprises admissibles.
- Report des remboursements pour une période pouvant aller jusqu'à 6 mois, sans frais, pour les clients existants dont l'engagement de prêt total à BDC est d'un million de dollars ou moins.
- Réduction des taux pour les nouveaux prêts admissibles.
- Des précisions relatives aux mesures déployées dans le cadre du Programme de crédit aux entreprises (PCE), notamment le soutien spécifique à certains secteurs, seront annoncées au cours des prochains jours.
- Taux d'intérêt : TB (5.05 %) - 1.75 %
- Terme 36 mois, moratoire initial suivi d'un remboursement de 40 % de l'encours initial sur 24 mois, remboursement ballon à 60 % après cette période.
- Garanties : hypothèques mobilières et immobilières subséquentes à celles actuellement en place, cautionnement personnel. Garanties seront variables selon la situation de chacune des entreprises.

### **Exportation et Développement Canada (EDC)** : Programme de crédit aux entreprises (PCE)<sup>5</sup>

L'organisation est prête à appuyer les entreprises canadiennes afin que celles-ci puissent continuer à obtenir des capitaux au besoin. Pour les entreprises exportatrices, celles-ci

---

<sup>3</sup> <https://www.investquebec.com/quebec/fr/a-propos/COVID-19.html>

<sup>4</sup> <https://www.bdc.ca/fr/pages/soutien-special.aspx?special-initiative=covid19>

<sup>5</sup> <https://www.edc.ca/fr/campaign/coronavirus-covid-19.html>  
<https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/programmes/politique-secteur-financier/programme-credit-entreprises.html>  
[https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/nouvelles/2020/03/plan-dintervention-economique-du-canada-pour-repondre-a-la-covid-19.html#Ensuring\\_Businesses\\_Have](https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/nouvelles/2020/03/plan-dintervention-economique-du-canada-pour-repondre-a-la-covid-19.html#Ensuring_Businesses_Have)  
<https://dec.canada.ca/fra/covid-19.html>

continueront donc à travailler de pair avec les institutions financières pour assurer l'offre de produits nécessaires à la continuité des opérations.

### Développement Économique Canada (DEC)

- DEC a également annoncé certaines mesures concrètes offertes pour ses clients actuels.
- Dès le 1er avril, DEC appliquera un moratoire de trois mois sur tous les paiements lui étant dus.
- Vous pourriez aussi être admissible à un financement additionnel et à un assouplissement de vos arrangements. Chaque cas sera évalué individuellement à mesure que la situation évolue, afin de déterminer si un soutien additionnel est nécessaire.

Nous aurions aussi pu mentionner les options proposées par des organismes chapeautés par le gouvernement québécois comme le Fonds Local d'Investissement (FLI)<sup>6</sup> qui a instauré un moratoire de trois mois, capital et intérêts, sur les prêts déjà accordés.

Les municipalités du Québec semblent également vouloir suivre la tendance, certaines ayant également annoncé le report de paiement des taxes municipales sur les actifs immobiliers commerciaux et industriels.

## Étape 4 - Plan de relance

Il peut sembler tôt pour discuter d'un plan de relance, mais la période que nous traversons actuellement aura nécessairement une fin. Nous vous conseillons donc d'éventuellement penser aux tâches à accomplir lorsque la crise commencera à se résorber : la préparation des locaux, le retour de vos employés, le redémarrage de vos lignes de production, etc.

## En conclusion

Tout comme en cours d'opérations, la planification est ce qui permet à une entreprise de connaître du succès. La gestion des liquidités risque d'être fort difficile pour plusieurs au cours des prochaines semaines, voire des prochains mois. Il est donc impératif de revoir l'ensemble des solutions qui s'offrent à vous. Il faut également retenir que les mesures, tout comme la situation, évoluent rapidement. Il faudra savoir s'adapter.

**Si vous avez des questions ou si vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas à communiquer avec votre directeur chez BVA.**

---

<sup>6</sup> <https://www.economie.gouv.qc.ca/bibliotheques/programmes/aide-financiere/fonds-local-dinvestissement-fli/>